



Éditorial



Le convivialisme

Le quoi ? Le mot existe depuis quelques années, sorti du chapeau de quelques intellectuels et activistes. Cela regroupe des gens de tous horizons. Ce n'est ni une écurie pour les présidentielles de 2017, ni une nouvelle chapelle politique... Alain Caillé, P. Viveret, E. Lasida, J.B. de Foucauld et J. Gadrey ont signé. Le convivialisme désigne l'art de vivre ensemble dans un monde où la croissance ne sera peut-être bientôt plus au rendez-vous. Le mot pose un ensemble de principes éthiques et politiques qui fondent une société non violente et coopérative, basée sur le respect de la vie et de la liberté individuelle, et de l'environnement.

Contre le « toujours plus » le convivialisme voudrait regrouper sous un concept unique ces millions de révolutions tranquilles qui placent l'économie au service du progrès de l'humanité. Ce n'est pas seulement sourire à son voisin, c'est aussi faire des choses ensemble pour le bien commun de l'humanité la plus large, y compris ceux que nous ne croiserons jamais parce qu'ils vivent au loin ou appartiennent aux générations futures. Des révolutions tranquilles qui partent de la base et promeuvent les ressources locales. Mais la responsabilité politique s'étend au monde entier. Le mouvement né en France gagne peu à peu d'autres pays.

Beaucoup de lecteurs se diront : ce convivialisme, c'est ce que cette revue diffuse depuis toujours sous le nom d'économie humaine. Peut-être. Il n'est pas étonnant que plusieurs animateurs du Réseau Lebret aient signé le manifeste convivialiste. Envie d'en savoir plus ? Allez consulter le site du manifeste. On peut adhérer en signant sur le site.

Antoine Sondag
antoine.sondag@lebret-irfed.org

Le manifeste convivialiste - pour un changement de civilisation.

par Marc Humbert, professeur de sciences économiques, Université de Rennes 1.

Marc Humbert, présente le manifeste convivialiste. Parmi les signataires du manifeste, on trouve de nombreux auteurs publiés par *Développement et Civilisations*. On peut adhérer à ce manifeste en signant sur le site : www.lesconvivialistes.org

Face à l'inhumanité du monde, il n'y a pas d'autre issue que de « préconiser un redressement total », écrivait Louis-Joseph Lebret. Ce sont les bases d'une telle préconisation, c'est-à-dire d'une manière radicalement différente de vivre ensemble notre humanité qu'ont cherché à définir les auteurs du manifeste convivialiste. Il convient tout d'abord de dénoncer le mode actuel de fonctionnement du monde (I), puis de comprendre ce que les populations souhaitent comme autre manière, pleinement humaine, de fonctionner (II). On pourra alors présenter les principes proposés par le manifeste pour guider un tel mode de fonctionnement (III). Enfin nous nous interrogerons sur les conditions nécessaires à leur mise en œuvre (IV).

I- Dénoncer le mode de fonctionnement du monde

Le fonctionnement du monde se fait selon une version renouvelée du modèle libéral né au 19^{ème} siècle. Cette version a été mise en place par Mme Thatcher à partir de 1979 au Royaume-Uni. La voie ouverte a été suivie peu à peu par le monde entier, les pays retardataires ayant rejoint le modèle après l'effondrement du bloc soviétique en 1991¹.

Ainsi, le monde fonctionne de nouveau comme au 19^{ème} siècle ou presque. Les pays pionniers de la révolution industrielle avaient combiné la libre entreprise avec l'octroi de droits civils et politiques aux citoyens. En

fait les peuples n'ont eu accès à ces droits, à la souveraineté, que peu à peu. En France, après la révolution de 1789, il a fallu attendre 1848 pour le suffrage universel masculin, 1946 pour celui des femmes, et le droit d'association des citoyens n'a été obtenu qu'en 1901. En revanche, dès 1791 la loi Le Chapelier protège la libre entreprise, en interdisant les organisations ouvrières : le droit de se syndiquer ne sera accordé qu'en 1884. Nonobstant, ce libéralisme très dynamique a transformé les pays « avancés » y stimulant l'essor industriel tout en y donnant de plus en plus la primauté aux questions économiques. Toutefois il a laissé de côté les trois quarts de la population du globe souvent sous tutelle coloniale jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle et l'esclavage a persisté une bonne partie du 19^{ème} siècle remplacé ici et là, si ce n'est par l'apartheid, par une discrimination forte.

Par ailleurs il faut noter que cette dynamique a été secouée, dans les pays dits avancés où elle opérait, par des crises récurrentes. Elle était également marquée par la pauvreté de masse² celle des classes réputées dangereuses. Cela a poussé à de premières interventions et régulations par les Etats que la grande crise de 1929 a confirmées et amplifiées pour tempérer les effets négatifs du libéralisme sur l'économie et la société de ces pays. Après 1945, la montée des interventions publiques est allée parfois jusqu'à une certaine planification souple, à la française, tandis que les

révolutions communistes produisirent un petit archipel d'économies planifiées, centralisées, totalitaires. Le monde a fonctionné pendant un demi-siècle avec une plus ou moins forte intervention des Etats même dans les pays à économie de marché où s'est installée une sorte de libéral-keynésianisme³.

Après trente glorieuses années de croissance vive, et le démarrage économique dans de nombreux pays non industriels, le ralentissement des années soixante-dix et les difficultés d'ajustement international ont été mises sur le compte de ces interventions publiques. Elles ont été vues comme autant de rigidités et de pesanteurs, bridant les forces dynamiques et elles ont été tenues pour responsables de la crise.

Désormais les gouvernants et les leaders économiques vont proclamer, à la suite de Mme Thatcher, que le progrès demande de libéraliser tous les marchés, de libérer toutes les forces de la concurrence, de réduire les interventions publiques. Une libéralisation et une concurrence sans frontière sont nécessaires. Les pays bons élèves verront leur situation s'améliorer dans un jeu international gagnant-gagnant, les individus courageux et compétitifs auront des emplois et des rémunérations gratifiantes.

Loin de cette utopie de la mondialisation heureuse, ce modèle néolibéral produit tout ce qui nous menace. Et en premier, en matière économique, ce modèle, sans avoir éradiqué, ni la pauvreté absolue, ni la pauvreté relative, provoque partout depuis 1970, même dans les pays dits riches, la montée des inégalités entre les personnes⁴. A tel point que Joseph Stiglitz⁵ a pu écrire ; « les 1% les plus riches font fonctionner l'économie, la planète, pour leurs intérêts ». Et l'un d'entre eux, Warren Buffet se vantait⁶ : oui la lutte des classes existe mais c'est ma classe – celle des riches - qui mène la lutte et nous sommes en train de gagner. Par ailleurs, en matière environnementale, à la situation reconnue comme alarmante depuis le début des années soixante-dix⁷, le mode de fonction-

nement de ce monde n'a pas su apporter de réponse, bien au contraire la situation s'est dégradée.

II- Retrouver une éthique du vivre ensemble

Face à l'inhumanité de ce monde il faut retrouver une éthique du vivre ensemble, pour construire un monde meilleur. Les efforts de construction d'un tel monde n'ont certes pas attendu le manifeste convivialiste. En France, partout dans le monde, des millions de révolutions tranquilles⁸ sont à l'œuvre. Elles créent ici et là des oasis du bien vivre ensemble, dans certains lieux, pour certains compartiments de la vie, et cela bénéficie à ceux qui y sont impliqués. Du co-voiturage, des ressources renouvelables, de l'habitat participatif, des coopératives, des monnaies complémentaires, des jumelages, du commerce équitable... Elles semblent innombrables ces expérimentations anticipatrices qui sont depuis des décennies d'incontestables ferments de changement. Il y a aussi des millions de résistances et de luttes d'émancipation, d'oppositions pour faire cesser des pratiques destructrices de la dignité humaine et de dégradation de la nature. Des citoyens partout dans le monde mènent des combats pour les droits humains économiques et sociaux, pour la solidarité internationale, contre les discriminations, les dérives financières, l'aggravation des inégalités, pour la préservation de la biodiversité. Toutes ces actions peuvent être tenues pour contribuer, à leur échelle, à la construction d'un monde meilleur. Très nombreuses, certaines parfois reliées internationalement, elles ne sont pas encore parvenues à bouleverser l'existant pour en faire sortir le monde meilleur auquel elles aspirent.

Les auteurs du manifeste – dont la plupart sont aussi engagés à titre individuel dans une ou plusieurs de ces expérimentations ou luttes – pensent que la force de changement de toutes ces actions serait décuplée si toutes pouvaient se réclamer d'un socle éthique commun, non partisan. C'est à exprimer ce socle qu'ils se sont employés avec le Manifeste convi-

vialiste. Il leur semble avoir explicité quelque chose que chacune de ces expérimentations ou luttes peut signaler comme figurant parmi ses préoccupations centrales.

III- Enoncer les principes d'une vie pleinement humaine

Le Manifeste propose des principes dont l'expression doit être soumise à discussion, et dont la mise en œuvre est à adapter aux différents secteurs de notre vie en société. L'adaptation à mener concerne les divers types d'activité qui font notre vie et les différents lieux où nous vivons et qui ont leur histoire et leur culture propre, en Europe, en Afrique etc. Il s'agit en ce sens-là d'un socle pluri-versel et non universel. Ce qui est proposé n'est donc pas un nouveau corps de doctrine, une éthique complète, achevée. C'est un simple socle de principes à décliner, à compléter.

Inspirés de pratiques observées, ils n'ont rien de nouveau non plus sur le fond. Ils traduisent en effet de manière nouvelle ce qui se trouve déjà dans les doctrines, les idéologies, les religions existantes, et qui est apparu aux auteurs comme conditionner un vivre ensemble pleinement humain. Les principes de base présentés par le manifeste convivialiste sont au nombre de quatre. Ce sont les suivants.

Le principe de commune humanité : par-delà les différences de couleur de peau ou de nationalité, de langue ou de culture, de religion ou de richesse, de sexe ou d'orientation sexuelle, il n'y a qu'une seule humanité, qui doit être respectée en la personne de chacun de ses membres. C'est reconnaître plus largement l'appartenance commune au même univers. Le respect de l'humanité en la personne de tout un chacun, correspond au respect de la vie dans l'univers. « Il n'y a pas d'autres richesses que la vie » écrivait John Ruskin, l'inspirateur de Gandhi. Ceci peut être compris comme une extension de l'idéal de **fraternité**.

Le principe de commune socialité : nous sommes des êtres sociaux, nous existons d'abord dans les yeux de

l'autre qui accueille notre vie. Pour les êtres humains, le plus important ce sont leurs rapports entre eux, au sein d'un groupe, c'est-à-dire leurs rapports sociaux dans toutes les dimensions de la vie. Nous n'existons que par autrui et chacun construit, avec d'autres, du « nous ». Les humains forment des collectifs et ont le sentiment d'avoir des « biens communs » dont ils ont à se préoccuper ensemble. Plus largement, c'est reconnaître et partager le souci du bien commun ; c'est faire **communauté**.

Le principe d'individuation : notre vie comme individu commence grâce à l'autre qui nous accueille, nous nomme. Mais si l'autre, la société, nous forment, ce doit être pour nous aider à construire, à affirmer, à épanouir notre personne singulière en devenir. Chacun doit pouvoir peu à peu agir de manière autonome, dans le respect des principes précédents. C'est un principe de **liberté** et sa mise en œuvre conjointement avec les précédents, ne peut se réaliser sans également le respect du principe suivant.

Le principe d'opposition maîtrisée et créatrice : parce que chacun a vocation à manifester son individualité singulière il est naturel que les humains soient amenés à s'opposer dans des luttes pour la pleine reconnaissance de leur être et pour le développement de leur puissance d'être et d'agir. Mais il ne leur est légitime de le faire qu'aussi longtemps que cela ne met pas en danger le cadre de commune socialité qui rend cette rivalité féconde et non destructrice. Les interactions entre les individus doivent s'exercer au bénéfice des collectifs, de la communauté politique et humaine, du bien commun et non à leur détriment. La volonté générale doit trouver à se former de manière démocratique et s'explicitier en loi commune pour l'intérêt général auquel chacun doit subordonner ses aspirations individuelles. Chacun obéit à la loi qu'il a contribué à établir en tant que citoyen. C'est un idéal de démocratie et le sens profond de l'égalité démocratique qui correspond à la conception du contrat social exprimée par Jean-Jacques Rousseau⁹.



Je comprends qu'il y a un malaise dans les sociétés occidentales, et surtout dans nos villes, ce mot est emprunté à Sigmund Freud dans son livre " Malaise dans la civilisation ", qui traite des racines de la misère humaine, du conflit entre instincts et culture, et de la forme que ce conflit prend dans la civilisation moderne.

J'évoque encore, pour établir un cadre de références conceptuelles à partir desquelles on peut comprendre et approuver le Manifeste Convivialiste, l'ouvrage publié sous la direction du sociologue Pierre Bourdieu «La misère du monde " : une réflexion sur les conditions de production des formes contemporaines de l'expérience de la vie sociale. Dans ce livre, on analyse les relations entre l'exclusion scolaire et l'exclusion sociale, ce qui a pour conséquence de remplacer l'élimination brutale par une élimination douce, diluée dans le temps, en raison d'une culture économique au sein de laquelle les limites fonctionnent faiblement.

En tant qu'urbaniste, je me rends compte que les phénomènes actuels de la ville contemporaine indiquent une fragilisation apparente de la société, à cause non seulement de la subordination croissante de l'Etat à la logique et aux mécanismes du marché, en particulier le secteur financier, et aux intérêts des élites économiques. Il convient de noter que le noyau de cette fragilisation, pour ceux qui pensent la relation homme- nature - espace construit, est largement conditionné par l'association entre la structure foncière urbaine et rurale et les formes de financiarisation de la production de ces territoires urbains et ruraux. Ces questions sont présentes dans le Manifeste Convivialiste qui les fait connaître en les plaçant dans leur contexte moral, politique, écologique et économique.

Un point de convergence entre ce Manifeste et la pensée de Lebret est constitué par la synthèse entre le principe du bien commun, fondement de l'idéal de l'engagement, et la primauté des valeurs spirituelles sur celles de la vie matérielle selon saint Thomas d'Aquin. En ce sens, le malaise peut être atténué par une action politique, socialement ouverte et commune à tous les humains, action politique qui permet l'émergence de formes de résistance et la fixation de limites. Toutefois, il est bien connu que cette position constitue un défi complexe, il ne se situe pas seulement dans le domaine économique, mais opère également dans l'ordre de l'éthique et de la morale. Ainsi seulement, pourrions-nous faire converger les efforts vers un monde dans lequel l'homme vivra dans un plus grand respect des différences, en équilibrant le souci pour le matériel par le souci du social et de la nature.

Virginia Pontual,

Professeur en développement urbain, Recife, Université Fédérale du Pernambuco (UFPE), Brésil.

IV- Mettre en œuvre le convivialisme

Pour mettre en œuvre les principes du convivialisme, qui semblent bien correspondre aux aspirations du plus grand nombre, il faut un mouvement de masse qui bouscule le mode actuel de fonctionnement du monde et organise un nouveau contrat social dans les différents pays de la planète.

« Indignez-vous » incitait Stéphane Hessel¹⁰. En dépit d'un succès planétaire de librairie, très très peu de monde, en proportion de la population mondiale, a proclamé son indignation. Peu se révoltent même s'ils conviennent de l'inhumanité du monde. Tous ou presque courbent

l'échine, ne sachant pas trop ce qu'il est permis d'espérer. Il n'est pas sûr qu'il y ait plus de 1 à 2% de la population à participer à des expérimentations, des luttes, des résistances telles que celles mentionnées plus haut¹¹. Ces opérations ont apporté, ici et là, des adoucissements aux meurtrissures de ce monde, sans plus, c'est-à-dire sans inverser la tendance globale vers plus d'inhumanité. Mais pourquoi les peuples laissent-ils se poursuivre ce mode de fonctionnement ? Comment les gouvernants et les leaders économiques parviennent-ils, sans contraintes policières fortes, à éviter une véritable remise en cause du contrat social ?

Le contrat social d'une communauté politique maintient ensemble tous

ses membres : ils respectent le contenu de ce contrat social. Les gouvernés concèdent aux gouvernants, selon une procédure propre à chaque communauté politique, le soin de mettre en œuvre le contenu du contrat selon lequel il font fonctionner le monde. En démocratie, si les gouvernés contestent le gouvernement, ils peuvent changer de gouvernement, voire changer le contenu du contrat social. Ceci ne se produit pas en dépit d'une insatisfaction qui semble assez généralisée de ce que produit le fonctionnement du monde.

Si les gouvernés ne remettent pas en cause le contrat social c'est qu'ils croient – ou veulent croire – en la promesse qui leur est faite. Le mode de fonctionnement néo-libéral, en dépit de multiples défauts, prétend ne pas avoir d'alternative. Le modèle libéral-keynésien et le modèle de planification communiste ayant échoué, il se dit être le seul à pouvoir offrir la croissance dont chacun finira par bénéficier. Les oligarchies au pouvoir assèment ce message partout dans le monde. Il continue à séduire l'immense majorité des individus. C'est qu'ils demandent une amélioration de leur vie matérielle, un peu plus de confort et qu'ils sont convaincus qu'ils ne l'obtiendront que s'il y a croissance.

Cette préoccupation matérialiste qui met l'économie au premier plan des préoccupations ne date pas d'hier. Jacques Ellul¹² à qui on demandait en 1947 de traiter de la question suivante « L'économie maîtresse ou servante de l'homme ? » soulignait que dans le monde tel qu'il était, la question était déjà dépassée : l'homme n'était plus en face de l'économie, mais il avait déjà été englobé par l'économie. E. Mounier pensait qu'il fallait réagir : « Le primat de l'économie est un désordre historique dont il faut sortir¹³ ».

Pour que soient respectés les princi-

pes convivialistes, il faut suivre cette injonction de Mounier et mettre en chantier le projet d'un autre contrat social. Un contrat qui ne s'inscrit pas dans le plan de l'économie, pas dans le plan de la croissance. Un contrat qui s'inscrit dans un autre horizon, celui où l'homme est pleinement homme. L'enjeu convivialiste est donc de restaurer l'autonomie de l'humanité par rapport à l'économie, de l'en faire sortir.

Le quatrième principe éclaire le chemin à suivre. La puissance d'être et d'agir de chacun, qui tend à s'exercer autant dans la volonté de richesse économique que dans celle du pouvoir politique et qui se développe dans des confrontations qui font des gagnants et des perdants, doit être maîtrisée. Ivan Illich dont l'ouvrage « *La convivialité* » a inspiré le Manifeste écrivait que l'humanité devait « choisir entre des outils conviviaux et l'écrasement par la mégamachine, entre la croissance indéfinie et l'acceptation de bornes multidimensionnelles. La seule réponse possible consiste [...] à accepter le seul principe de solution qui s'offre : établir par accord politique, une autolimitation¹⁴. » Dans l'ordre du matériel, c'est opter pour une certaine frugalité que L-J Lebreton recommandait déjà : « la frugalité, c'est-à-dire le besoin réduit aux exigences d'une vie digne, est une valeur [...] qui] permet d'ailleurs, à mesure que s'accroît la production par habitant de consacrer plus de moyens aux équipements collectifs de dépassements culturels et spirituels ».

Telles sont les conditions de mise en œuvre des principes convivialistes. Elles sont en phase avec la réalité de l'arrêt de la croissance mondiale, expliqué par exemple par Robert Gordon¹⁵, arrêt bienvenu pour nous aider à sauver la planète. Il est temps que tous les humains comprennent comme écrivait Illich¹⁶ qu'ils « seraient plus heureux s'ils pou-

vaient travailler ensemble et prendre soin l'un de l'autre ». Et qu'ainsi, partout, s'organise une société bonne où il fait bon vivre ensemble. C'est-à-dire où l'on préfère coopérer et partager au lieu de rivaliser et accumuler sans limites.

Marc Humbert
Paramé, janvier 2016

¹La Chine a transité graduellement vers ce modèle à partir de 1978.

²Il faut attendre en France, le rapport de Louis René Villermé en 1840, pour une première prise de conscience par les élites publiques de la pauvreté ouvrière et la préparation des premières lois d'intervention. La loi Waldeck Rousseau de 1884 autorisant les syndicats et la défense des travailleurs permettra de commencer à améliorer la condition matérielle des ouvriers.

³Après le New-Deal de Roosevelt lancé en 1933 pour sortir les Etats-Unis de la grande crise, la *Théorie générale* de John Maynard Keynes, publiée en 1936, a été la référence qui a créé la conception d'interventions publiques sous forme de « politiques économiques ». Ceci dans les pays attachés à maintenir le fonctionnement des marchés et la libre entreprise. Les interventions justifiées par cette *Théorie générale* ont été dénommées, politiques Keynésiennes, principalement caractérisées comme luttant contre le chômage par une action en faveur de la demande.

⁴Le bilan complet est présenté par Anthony Atkinson *Inégalités*, Le Seuil, Paris, 2016, préfacé par Thomas Piketty. Les inégalités en revanche s'étaient réduites entre 1929 et 1970.

⁵Dans *Vanity Fair* de mai 2011 « Of the 1%, by the 1%, for the 1% ».

⁶Propos que Warren Buffet a tenu à Ben Stein qui les rapporte comme tel dans un article du New York Times du 26 novembre 2006 (Warren Buffet avait tenu à peu près le même sur le plateau de CNN lors d'une interview en 2005 par Lou Dobbs).

⁷Le rapport du Club de Rome « halte à la croissance » est publié en 1972 (Meadows et alii, *The limits to growth*, Universe Books, New York, 1972) la même année où se tint à Stockholm le premier sommet de l'Onu sur l'environnement.

⁸Cette expression s'inspire du titre de l'ouvrage de Bénédictine Manier (2012) *Un million de révolutions tranquilles*, Les liens qui libèrent, Paris.

⁹Pour Rousseau, il faut distinguer l'individu en tant que sujet soumis à la loi et le citoyen, qui participe à l'autorité souveraine (du peuple) en formant les lois, le contrat social et ses différentes clauses. « Ces CLAUSES bien entendues se réduisent toutes à une seule, savoir l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté : Car premièrement, chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous, & la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres. » (JJ Rousseau, *Du contrat social*).

¹⁰Stephen Hessel *Indignez-vous !* Indigènes éditions, Montpellier.

¹¹Par conséquent, la proclamation « nous sommes les 99% » par les manifestants d'Occupy Wall Street et autres indignados sur la place de Madrid est une imposture symbolique et non représentative.

¹²Cité d'après Patrick Troude-Chastenot, *L'économie, L'esprit du temps*, Le Bouscat, 2005, p.5.

¹³Emmanuel Mounier, *Le Personnalisme*, Que sais-je ? PUF, Paris, 1949.

¹⁴Ivan Illich, *La convivialité*, Le Seuil, Paris, 1973, p. 153.

¹⁵Gordon, R. (2012). Is U.S. Economic Growth Over? Faltering Innovation Confronts the Six Headwinds, *Working Paper n° 18315*, National Bureau of Economic Research.

¹⁶Ivan Illich, *La convivialité*, Le Seuil, Paris, 1973, p.77.

Développement et civilisations est une publication éditée depuis 1972 sous divers noms par l'association Développement et Civilisations - Lebreton-Irfeid 49, rue de la Glacière - 75013 PARIS - FRANCE - 33(0)1.47.07.10.07 - contact@lebreton-irfeid.org L'association DCI - Lebreton-Irfeid anime un réseau d'acteurs de développement solidaire présents sur tous les continents.

Directeur de la publication : Yves Berthelot - **Rédacteur en chef** : Antoine Sondag - **Comité de rédaction** : Claude Baehrel, Yves Berthelot, Roland Colin, Isabelle Duquesne, Bernadette Huger, Asphodèle Berthelot, Emmanuelle Bouzigon, Jacqueline de Bourgoing.

La reproduction des textes publiés est autorisée à la seule condition que soit clairement indiquée la source, avec les coordonnées de *Développement et civilisations*. Un exemplaire du document reproduisant le texte doit être envoyé à l'adresse de la publication.

Pour soutenir nos actions : chèque en euros, CHF ou US\$ à l'ordre de Développement et Civilisations - Lebreton-Irfeid Virements bancaires : en France : LA POSTE FR10-2004-1010-1233-2971-2T03-350 (BIC : PSSTFRPPSCE) ou en Suisse : RAIFFEISEN - Genève, N°IBAN CH41 8018 1000 0074 9583 6 CHF (SWIFT : RAIFCH22)

ISSN 1951-0012 - Imprimerie IGC Communigraphie - St Étienne - 04 77 92 04 80 - Imprimé sur papier recyclé.

